

FORMATION

Créer un book artistique / un dossier numérique

PUBLIC

Arts visuels : ensemble du public exerçant actuellement une activité artistique professionnelle relevant du champ des artistes-auteurs (Graphiste, illustrateur, performeur, photographe, plasticien, sculpteur, écrivain, compositeur)

ICC : ensemble du public exerçant actuellement une activité artistique professionnelle des industries culturelles et créatives.

Public domicilié en Bourgogne-Franche-Comté

PREREQUIS

Aucun

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le formé sera en capacité de :

- Prioriser les choses à mettre en œuvre pour avancer sur son projet de book
- Savoir ce qui fonctionne et ce qui demande à être amélioré, enrichi, créé dans les éléments dont il dispose à ce jour pour communiquer sur son travail
- Avoir une idée précise de l'aide à demander, des démarches à faire si besoin, des solutions personnelles ou professionnelles qui s'offrent pour avancer dans son projet

CONTENU

I. État des lieux :

> **Qui sommes-nous ? Où en sommes-nous ?** Tour de table pour faire connaissance. Point sur les attentes et connaissances de chacun. Point sur les outils de chacun.e.

> **Un book/dossier numérique : c'est quoi ? À qui est-il destiné ?** Les indispensables. Les plus. La forme, etc.

II. Avancer avec vous :

> **Exercice de mise en pratique en groupe :** En groupe ou dans un temps d'échange personnel (pour ceux/celles qui le souhaiteront) nous observerons les documents, solutions, outils de chacun.e à la lumière de ce que l'on a évoqué plus tôt.

> **Action : mise en forme de(s) nouvel(aux) outil(s) :** Le stage se terminera par un point où chacun.e saura ce qu'il/elle pourra travailler pour avancer dans son projet de communication.

INTERVENANT

Carlie : Charlotte BENIER-ROLLET : Graphiste-communicante.
Formatrice salariée de l'association Culture Action.

DUREE

4,5h

MÉTHODOLOGIE /MODALITES PEDAGOGIQUES

Méthodes mixtes : Affirmative et interrogative

Le formateur présente une opération ou une procédure et montre chacune des étapes de réalisation aux apprenants dans le but de démontrer quelque chose, faire dire pour reformuler. Le formé acquiert de nouvelles connaissances en répondant aux questions posées par le formateur par la méthodologie interrogative. Il existe un feed-back permanent entre le formé et le formateur.

SUPPORTS DE FORMATION / MOYENS

En fonction du lieu de formation, l'espace peut changer mais contient à minima des bureaux mono ou biplaces pour les stagiaires, un vidéoprojecteur et paperboard pour le formateur. Un coin d'accueil avec thé, café à disposition pour les stagiaires lorsque le contexte sanitaire le permet. Accès wifi / réseau 4G non garanti.

Les documents pourront être envoyés par voie dématérialisée aux participants. Les participants s'engagent à ne pas diffuser ces documents.

SUIVI ET ÉVALUATION DES ACQUIS

Avant la formation, chaque participant est invité à compléter un formulaire permettant d'indiquer sa situation actuelle, son projet et ses attentes vis-à-vis de la formation. Un questionnaire d'auto positionnement peut lui être soumis avant la formation.

En cours de formation, évaluation orale basée sur des échanges et questionnements en rapport avec la situation professionnelle des stagiaires tout au long de l'action par un système de questions/réponses, cas pratique.

Validation : Un certificat de réalisation sera transmis par voie numérique à chaque stagiaire.

A froid, un formulaire demandant l'avis sur la formation ainsi que la satisfaction par rapport à l'attente initiale est envoyé par mail au stagiaire.

TARIF

Afin de permettre au plus grand nombre l'accès à nos formations nous adaptons nos tarifs, contactez-nous : 03 81 41 01 91 ou inscription@culture-action.org

Des possibilités de prise en charge financière existent en fonction de votre statut professionnel. Nous pouvons vous aider à trouver l'information. Consultez la rubrique « préparer sa formation » sur notre site internet.

CONDITIONS D'ACCES

- Remplir un dossier de pré-inscription : contactez-nous
- Être à jour de la contribution annuelle à l'association (10€TTC particuliers ou professions libérales et micro entreprise ou 30€TTC personne morale (association, entreprises, collectivités...)).
- Les dates sont précisées dans le devis. Il doit y avoir un effectif minimum de 5 inscriptions validées pour garantir une session (maximum : 10 participants)

IMPORTANT :

- La validation de l'inscription survient une fois l'ensemble de ces conditions acquittées et, le cas échéant, le devis signé avec mention « bon pour accord » qui avec les CGV et la fiche formation constituent le contrat pédagogique.

Sous réserve de place disponible au moment de la réception.

ACCESSIBILITE

Nous sommes à l'écoute de tout besoin spécifique pour envisager une adaptation de nos formations (situation de handicap, difficulté en situation de formation...). Trouvons ensemble une solution.

Pour tout renseignement : 03 81 41 01 91